

CHU: Le collectif organise la délocalisation

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

16 mars 2018

“Qu’on le veuille ou pas... évacuation vers la Martinique”

Dans un communiqué daté du 9 mars, l’Agence régionale de santé (ARS) a affirmé son engagement dans “la décision de délocalisation partielle pour garantir la qualité et la sécurité des soins”. Cette annonce fait écho au Conseil de surveillance du 7 mars qui a permis de rendre officielle la décision.

“L’offre de soin de Guadeloupe ne peut pas accueillir tous les lits en même temps”, a expliqué Jean-Claude Lucina, directeur offre de soin et coopération ARS, “le CHU a des activités qu’il est le seul à détenir sur le territoire. La réanimation compte 22 lits et sur le territoire il n’y en a que quatre donc ça voudrait dire qu’il faut qu’on mette, qu’on le veuille ou pas, un système d’évacuation vers la Martinique.” C’est pourquoi la délocalisation doit se faire par étapes. L’ARS propose le déménagement d’une tour après l’autre. Dans un premier temps on vide la tour Nord intégralement de façon à procéder au nettoyage des locaux. Le personnel et les patients seront répartis vers le centre de gérontologie situé à Palais Royal, la clinique de Choisy et le centre hospitalier de Capesterre-Belle-Eau. En ce qui concerne la tour Sud où se trouve le plateau technique, l’objectif est de réussir à nettoyer en site occupé tout en garantissant “la qualité du nettoyage, la sécurité des prises en charge des patients et celle du personnel”. Et Jean-Claude Lucina de conclure : “Les soins aigus sont pris en charge par le CHU sur le territoire. On n’a nulle part où les délocaliser et assurer la prise en charge de qualité sinon on met la population en danger”. Les travaux de réhabilitation devraient durer entre neuf mois et un an.

“combat technocrates / soignants”

Les réunions à l’amphithéâtre de l’Ifsi sont devenues choses courantes depuis quelques semaines. Le mercredi 14 mars, le collectif de défense appelle l’ensemble du personnel du Centre hospitalier universitaire de la Guadeloupe (CHU), à se réunir afin de faire un point sur la situation du CHU. Le public a répondu à l’appel, peut être un peu moins nombreux qu’à l’accoutumé.

Il est 12h14 lorsque le docteur Mona Hedreville prend la parole. Pour des raisons personnelles, Gaby Clavier, de l’UTS-UGTG et porte parole du collectif n’assiste pas aux premières heures de la réunion.

“Sa situation est très critique et s’aggrave de jour en jour” commence la cardiologue de but en blanc. Elle parle d’une infirmière des urgences pédiatriques, qui il y a une semaine à peine, venait témoigner et parler de ses symptômes. Depuis, il semblerait que cette dernière ait développé de graves problèmes neurologiques. Son état de santé est inquiétant. *“Tout son côté gauche est paralysé”*, ajoute Mona Hedreville. *“Les médecins ont peur de lui faire une ponction lombaire car ils ont peur d’aggraver son cas. I vin’ chèche twavay i pa vin’ chèche lanmò”* renchérit Véronique Courtois, visiblement très en colère. *“Il y a deux nouveaux cas de collègues qui présentent les mêmes symptômes. L’un travail aux laboratoires, l’autre en réanimation”* ajoute la déléguée syndicale de l’UTS-UGTG et membre du collectif. *“J’en ai marre de devoir répondre aux appels de détresse de mes collègues. De les voir dans des états pareils”* lâche t-elle, exaspérée, *“il est temps que nous nous mettions tous en droit de retrait !”* Des applaudissements assourdissants retentissent alors dans la salle. *“En droit de survie oui !”* lance une infirmière assise au premier rang.

Les propos qui fâchent

D’après le Dr Hedreville, *“la réponse de la ministre n’est pas en adéquation avec la gravité de la situation”*. Interpellée à l’Assemblée nationale mercredi matin lors de la séance des questions au gouvernement, par la députée Justine Bénin tout sourire, la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn a déclaré: *“Si nous devons évacuer le CHU il y aurait en contrepartie un risque pour l’accès aux soins critiques de la population. Il y aurait un véritable danger de perte de*

chances.” C’est pourquoi seuls certaines activités seront délocalisées vers les autres établissements, les autres seront selon la ministre réorganisées au sein même de l’hôpital afin de conserver le plateau technique, entre autre, sur place.

“Leur plan se déroule au mépris de la vie”, s’insurge alors le docteur. “Il s’agit d’un véritable combat politique entre les technocrates et les soignants.”

En deux mois

Le collectif propose son plan. “Nous avons l’embarras du choix, il n’y a que des verrous administratifs et politiques”, déplore Mona Hedreville. “À Palais Royal il y a 266 lits disponibles. À l’hôpital de Capesterre, 40 et à Choisy, 70. J’ai contacté le Docteur André Atallah, cardiologue au Centre hospitalier de Basse-Terre, qui m’a dit que 56 lits pouvaient être déployés pour la réanimation. À Marie-Galante, deux blocs opératoires peuvent être réaménagés en deux mois avec dix lits supplémentaires.”

Rencontre

Le 13 mars les députés Justine Bénin, Max Mathiasin et Olivier Serva ont assisté à une réunion de travail au ministère de la Santé avec la nouvelle directrice de l’Agence régionale de santé (ARS), Valérie Denux. Cette rencontre a eu lieu en amont de l’arrivée de Valérie Denux en Guadeloupe, où elle prend ses fonctions le 15 mars. “Ces derniers lui ont rappelé les attentes fortes et légitimes de la population et des professionnels de santé suite à l’incendie du CHU et la gestion de la crise, qui ne saurait souffrir d’aucune considération financière” ont-ils rapporté dans un communiqué. Les parlementaires “ont également insisté sur la nécessité de préserver la dimension universitaire du Centre hospitalier de Guadeloupe et de voir ce dernier conserver l’ensemble de ses spécialités”.

Non!

Il n’y aura pas de délocalisation totale du CHU. Il sera nettoyé par tranches. Certains services seront délocalisés. Le plateau technique, ne bougera pas. Valérie Denux, nouvelle directrice de l’Agence régionale de santé (ARS) qui doit recevoir jeudi 15 mars la direction, le collectif de défense du CHU doit avoir sa feuille de route. La ministre de la Santé

semble l'avoir fixée la veille à l'Assemblée nationale. Gaby Clavier (UTS UGTG) ne voit dans cette décision qu'une affaire de gros sous. " *L'État estime que délocaliser serait un investissement trop lourd. Est-ce qu'on a le droit de chipoter quand il s'agit de la santé* " interroge le leader syndicaliste. L'analyse diverge également lorsqu'il s'agit d'évaluer les risques sanitaires encourus par le personnel. Selon Agnès Buzyn le personnel se plaint de "*symptômes passagers liés au confinement et à des irritations*". Rien de grave en quelque sorte. "*Le capital santé du personnel n'est pas touché*", selon la ministre. Des différents troubles pathologiques relevés ici et là sur le personnel, les membres du collectif de défense du CHU ont une tout autre perception. Dans l'interview qu'elle a accordée au *Courrier de Guadeloupe* la semaine dernière le Dr Mona Hedreville parle de lésions cérébrales observées sur des personnels lors d'examens à l'Imagerie à résonance magnétique (IRM), de troubles neurologiques, de perte de connaissance... Elle fait observer que le laboratoire est actuellement fermé. Il y a aussi divergence de vues entre la ministre et le collectif quant à la fiabilité des résultats des analyses publiées sur la toxicité des bâtiments. Agnès Buzyn indique que ces dernières devraient être validées par de nouvelles et n'avaient pas révélé d'anomalies. Le collectif conteste la mise en œuvre, la qualité, les procédures et résultats de ces analyses.